

**Report to
Rapport au:**

**Finance and Economic Development Committee
Comité des finances et du développement économique
2 April 2019 / 2 avril 2019**

**and Council
et au Conseil
10 April 2019 / 10 avril 2019**

**Submitted on March 21, 2019
Soumis le 21 mars 2019**

**Submitted by
Soumis par:
Steve Kanellakos, City Manager / Directeur municipal**

**Contact Person
Personne-ressource :
Steve Box, Director, City Manager's Office / Directeur, Bureau du directeur
municipal
613-580-2424 ext / poste 24200, Steve.Box@ottawa.ca**

Ward: CITY WIDE / À L'ÉCHELLE DE LA VILLE File Number: ACS2019-CMR-OCM-0001

SUBJECT: Lansdowne Partnership Plan Annual Report

OBJET: Rapport annuel sur le Plan de partenariat du parc Lansdowne

REPORT RECOMMENDATIONS

That Finance and Economic Development Committee recommend Council receive the following status update report related to the Lansdowne Partnership Plan:

- 1. The update from the City Manager outlining the delegated authority exercised from Q3 2017 to date by the City Manager, the City Clerk and Solicitor and the**

City Treasurer, under the finalized and executed Lansdowne Partnership Plan Legal Agreements;

- 2. The update from the City Manager on the September 27, 2018 Lansdowne Master Partnership Meeting and Meetings Amongst Parties to the Unanimous Shareholder Agreements; and,**
- 3. The status update outlined in this report regarding the operations of the Lansdowne Public-Private Partnership as referenced on Page 12 in the 2017-Procurement Year in Review report (ASC2018-CSD-PRO-0001).**

RECOMMANDATIONS DU RAPPORT

Que le Comité des finances et du développement économique recommande au Conseil de prendre connaissance des comptes rendus de situation ci-après, relativement au Plan de partenariat du parc Lansdowne :

- 1. le compte rendu du directeur municipal sur les pouvoirs délégués exercés depuis le troisième trimestre de 2017 par le directeur municipal, le greffier municipal et avocat général et la trésorière municipale en vertu des conventions officielles conclues et signées pour le Plan de partenariat du parc Lansdowne;**
- 2. le compte rendu du directeur municipal sur l'assemblée tenue le 27 septembre 2018 par la société en commandite principale du parc Lansdowne et des assemblées tenues le 27 septembre 2018 par les parties aux conventions unanimes des actionnaires;**
- 3. le compte rendu exposé dans le présent rapport sur les activités du partenariat public-privé Lansdowne, dont il est question à la page 12 du rapport sur l'examen annuel des achats de 2017 (ASC2018-CSD-CPO-0001).**

SOMMAIRE

Le présent rapport répond aux exigences relatives aux comptes rendus à déposer en vertu des conventions se rapportant au projet du Plan de partenariat du parc Lansdowne (PPPL) et conformément aux directives du Conseil, dont la synthèse des pouvoirs délégués exercés par le directeur municipal, le greffier municipal et avocat

général et la trésorière municipale dans le cadre des conventions officielles signées pour le Plan de partenariat du parc Lansdowne depuis le troisième trimestre de 2017.

Ce rapport fait également le point sur l'assemblée tenue le 27 septembre 2018 par la société en commandite principale du parc Lansdowne et sur les assemblées tenues le 27 septembre 2018 par les parties aux conventions unanimes des actionnaires.

En raison des incidences de l'organisation de la coupe Grey, de la Classique 100 de la Ligue nationale de hockey (LNH), du changement de président-directeur général et du report à mars de la fin de l'exercice qui se terminait auparavant en décembre, l'assemblée annuelle 2017 de la société en commandite principale du parc Lansdowne et les assemblées des parties aux conventions unanimes des actionnaires ont eu lieu le 27 septembre 2018, ce qui ne donnait pas suffisamment de temps pour rendre des comptes au Comité ni au Conseil municipal avant la fin du mandat du Conseil.

Enfin, le présent rapport fait le point sur les activités du Plan de partenariat du parc Lansdowne.

Section 1 : Synthèse des pouvoirs délégués

Depuis juillet 2017, à l'époque où le personnel de la Ville a déposé son dernier compte rendu sur l'exercice des pouvoirs délégués dans le Rapport annuel du Plan de partenariat du parc Lansdowne (ACS2017-CMR-OCM-0001), les pouvoirs délégués ont été exercés dans un cas. Une convention a été conclue afin de fixer au 31 mars chaque année la fin de l'exercice financier de Lansdowne Master GPA Inc. et de chacun des associés commanditaires des volets du projet pour les motifs suivants :

- i. cette modification permet de tenir compte, dans les mêmes états financiers, de la plupart des saisons complètes du Rouge et Noir et des 67 d'Ottawa, à l'exception de quelques matchs éliminatoires potentiels;
- ii. cette modification permet d'harmoniser avec la durée de l'exercice financier les contrats portant sur les revenus de commandites, dont les durées sont normalement comprises entre le 1^{er} avril et le 31 mars de l'année suivante;
- iii. opérationnellement, les trois derniers mois de l'année civile sont les plus chargés pour les matchs de l'équipe et pour d'autres événements; en fixant au 31 mars les processus de clôture de l'exercice budgétaire et de l'exercice financier (préparation

des états financiers), on pourrait optimiser l'affectation des ressources dans les mois correspondants.

Section 2 : Compte rendu de l'assemblée tenue le 27 septembre 2018 par la société en commandite principale du parc Lansdowne et des assemblées tenues le 27 septembre 2018 par les parties aux conventions unanimes des actionnaires

Dans le cadre du Plan de partenariat du parc Lansdowne, on a constitué la société en commandite principale, dont la Ville et l'Ottawa Sports and Entertainment Group (OSEG) sont les associés commanditaires et dont Lansdowne Master GP Inc. est l'associé commandité.

La convention de la société en commandite principale, conclue le 12 octobre 2012, prévoit que l'exercice financier correspond à l'année civile. Cette convention prévoit également que l'associé commandité doit préparer les états financiers vérifiés pour chaque exercice financier, ainsi que l'état des résultats et le bilan non vérifiés à la fin de chaque trimestre de l'exercice.

Conformément au rôle que joue le Conseil municipal par rapport à d'autres entités dans lesquelles la Ville a une participation officielle (Hydro Ottawa et la Société de logement communautaire d'Ottawa, entre autres), son rôle par rapport à la société en commandite principale et aux associés commanditaires des volets du projet est limité dans sa portée.

Le Conseil, représenté par le directeur municipal, ne peut pas diriger les activités commerciales courantes. Par contre, le Conseil doit s'acquitter d'un certain nombre d'obligations : il doit notamment participer aux assemblées annuelles, en se faisant représenter par le directeur municipal, et approuver les états financiers annuels et la nomination des vérificateurs de la société en commandite principale.

Assemblées annuelles de la société en commandite principale du parc Lansdowne et des parties aux conventions unanimes des actionnaires du PPPL

Les assemblées de la société en commandite principale du PPPL et des parties aux conventions unanimes des actionnaires du PPPL ont eu lieu le 27 septembre 2018 à l'hôtel de ville, dans la salle de conférence du directeur municipal.

La Ville était représentée, à chacune de ces deux assemblées, par le directeur municipal et par la trésorière municipale. L'Ottawa Sports and Entertainment Group

était pour sa part représenté, à chacune de ces deux assemblées, par Roger Greenberg, président du Conseil délégué et associé directeur, et par Mark Goudie, président et chef de la direction.

L'associé commandité de la société en commandite principale du parc Lansdowne et les associés commandités des quatre sociétés commanditaires des volets du projet étaient représentés, à chacune de ces deux assemblées, par Mark Goudie, président et chef de la direction des sociétés commanditaires des volets du projet, et par David Porter, vice-président principal, Finances et technologie.

L'assemblée annuelle des parties membres de la société en commandite principale du parc Lansdowne a essentiellement porté sur les résultats financiers pour la période terminée le 31 décembre 2017. Cette assemblée a également permis de présenter un exposé du budget de fonctionnement 2018 et un exposé des états pro forma révisés pour le système financier fermé sur une période de 30 ans (structure en cascade en vertu du PPPL) et de faire la lumière sur des questions importantes et sur d'autres points.

La deuxième assemblée, soit l'assemblée annuelle des parties aux conventions unanimes des actionnaires du PPPL, s'est enchaînée aussitôt après la levée de la première assemblée évoquée ci-dessus et a consisté à tenir une série de « sous-assemblées » se rapportant à chacun des associés commanditaires des volets du projet, à savoir : 1) le stade; 2) le commerce de détail; 3) l'équipe de la Ligue canadienne de football (LCF); et 4) l'équipe de hockey des 67 d'Ottawa; y ont également participé, les parties à la convention unanime des actionnaires de chacune des sociétés commanditaires des volets du projet.

Dans l'ensemble, sept (7) décisions ont été adoptées par la Ville et l'OSEG pendant ces deux assemblées. Ces décisions se rapportaient à l'adoption et à l'approbation des états financiers vérifiés de la société en commandite principale du parc Lansdowne pour la période terminée le 31 décembre 2017, à l'adoption et à l'approbation des états financiers des quatre sociétés commanditaires des volets du projet, à la nomination de KPMG à titre de vérificateur de la société en commandite principale du parc Lansdowne et à la fixation, au 31 mars chaque année, de la date de clôture de l'exercice financier de Lansdowne Master GPA Inc. et de chacune des sociétés commanditaires des volets du projet pour les motifs suivants :

- i. cette modification permet de tenir compte, dans les mêmes états financiers, de la plupart des saisons complètes du Rouge et Noir et des 67 d'Ottawa, à l'exception de quelques matchs éliminatoires potentiels;
- ii. cette modification permet d'harmoniser avec la durée de l'exercice financier les contrats portant sur les revenus de commandites, dont les durées sont normalement comprises entre le 1^{er} avril et le 31 mars de l'année suivante;
- iii. opérationnellement, les trois derniers mois de l'année civile sont les plus chargés pour les matchs de l'équipe et pour d'autres événements; en fixant au 31 mars les processus de clôture de l'exercice budgétaire et de l'exercice financier (préparation des états financiers), on pourrait optimiser l'affectation des ressources dans les mois correspondants.

À l'assemblée de la société en commandite principale du parc Lansdowne qui a eu lieu le 27 septembre 2018, l'associé commandité a présenté les états financiers de l'exercice terminé le 31 décembre 2017. La Ville a pris connaissance de ces états financiers et les a approuvés. Ces états financiers ont été versés au dossier auprès du Bureau du greffier municipal.

Section 3 : Compte rendu sur les activités du Partenariat public-privé Lansdowne

L'un des objectifs du présent rapport consiste à respecter la directive du Conseil, qui a demandé un compte rendu annuel sur les activités du Partenariat public-privé Lansdowne. Ce compte rendu porte sur l'exercice 2017; en ce qui concerne la Direction générale des loisirs, de la culture et des installations (DGLCI) et l'OSEG, il comprend de l'information à jour sur la programmation pour la période comprise entre juillet 2017 et la fin de mai 2018.

Aperçu du compte rendu pour l'OSEG

La Coupe Grey et la Classique 100 de la LNH à la fin de 2017 ont marqué officiellement l'achèvement de la phase du « lancement » du nouveau parc Lansdowne. Comme le prévoyait le Plan de partenariat du parc Lansdowne mis au point par la Ville d'Ottawa (la Ville) et l'OSEG, le parc Lansdowne a continué de se développer pour devenir l'une des toutes premières destinations incontournables d'Ottawa et le premier projet au Canada à mériter la certification LEED de la phase 3 pour l'aménagement des quartiers du Green Building Council des États-Unis.

En 2017, le nombre de visiteurs du parc Lansdowne a progressé de 15 % par rapport à 2016 pour s'établir à 3,9 millions de personnes. Grâce aux festivités du 150^e anniversaire du Canada dans le cadre d'Ottawa 2017, les recettes de la commandite ont augmenté de 36 % pour se chiffrer à 69 M\$. Les initiatives de la Gestion de la demande en transport (GDT) sont restées aussi fructueuses, puisque les visiteurs ont continué de faire appel à OC Transpo pour se rendre à la Place TD et en revenir dans le cadre des événements. Les cibles des parts modales de la GDT pour l'utilisation des transports en commun et des navettes ont été atteintes rigoureusement ou largement dans toutes les catégories d'événements.

Après avoir remporté la Coupe Grey en 2016, le Rouge et Noir d'Ottawa a fait salle comble à chacun de ses matchs à domicile en 2017. Ottawa a été le siège national, à la Place TD et au parc Lansdowne, du match de la Coupe Grey en novembre 2017, et même si le Rouge et Noir n'a pas participé au match, qui a opposé les Argonauts de Toronto et les Stampeders de Calgary, la finale s'est déroulée dans un stade dont la capacité a été augmentée et qui a accueilli plus de 34 000 spectateurs et a été visionnée en direct à la télévision par plus de 10 millions de téléspectateurs. Cette finale a couronné le festival de la Coupe Grey, qui a été extrêmement fructueux, qui a attiré à Ottawa plus de 28 000 visiteurs et qui a produit des retombées économiques de plus de 76 M\$. Le match de hockey en plein air de la Classique 100 de la LNH, qui opposait les Sénateurs d'Ottawa et les Canadiens de Montréal, le match complémentaire en plein air de la Ligue canadienne de hockey (LCH) junior entre les 67 d'Ottawa et les Olympiques de Gatineau, le match de tennis de la Coupe Davis, les Championnats canadiens de patinage artistique et le spectacle de musique rock du stade, qui mettait en vedette le groupe Guns N' Roses, ont été les autres grands événements qui ont été organisés au parc Lansdowne en 2017 et qui ont braqué les projecteurs sur Ottawa à l'échelle nationale.

Le 67 et le Fury FC d'Ottawa ont tous comptabilisé une augmentation du nombre de spectateurs en 2017, dans l'année qui soulignait le 50^e anniversaire de l'ouverture de l'aréna et du complexe sportif nord du parc Lansdowne. La société a aussi organisé 90 autres événements, notamment des concerts dans l'aréna, des assemblées générales annuelles d'entreprises, ainsi que des matchs de hockey, de football et de soccer amateurs.

En 2017, la DGLCI de la Ville a également organisé, en partenariat avec la Place TD, de nombreux événements de grande et de moindre envergures au parc Lansdowne,

notamment les festivals de musique en plein air CityFolk et Escapade. Le Marché des producteurs fermiers d'Ottawa a aussi connu une fructueuse saison estivale et automnale, en plus d'organiser un marché hivernal au pavillon Aberdeen le dimanche.

Aperçu de la programmation de la Direction générale des loisirs, de la culture et des installations (DGLCI)

La DGLCI est responsable de l'animation, de la programmation et de la gestion générale du volet du parc urbain du parc Lansdowne, qui comprend l'Édifice de l'horticulture, le pavillon Aberdeen, la place Aberdeen, la Grande pelouse, la patinoire en plein air, la structure de jeux pour les enfants et le jardin communautaire. L'OSEG exploite le stade, l'aréna et le garage de stationnement et est responsable du domaine public pour l'ensemble de la partie du site consacrée au commerce de détail et aux résidences. Dans le cadre d'un accord d'entretien avec la Ville, l'OSEG assure l'entretien permanent du parc urbain.

En 2017-2018, la Ville a travaillé en étroite collaboration avec l'OSEG, les associations communautaires locales, la ZAC du Glebe et plusieurs groupes et organismes locaux pour veiller à optimiser l'utilisation du parc urbain et pour s'assurer que le site continue d'être une destination de prédilection pour les organisateurs d'événements, les résidents et les touristes. Les fêtes du 150^e anniversaire du Canada en 2017 ont été les catalyseurs qui ont permis d'organiser des événements nouveaux et innovants dans le parc urbain afin de compléter et de valoriser les événements établis.

Depuis le dernier rapport annuel présenté au Conseil à l'été de 2017, le parc urbain a été la scène de 181 événements, dont la plupart ont eu lieu à différentes dates et qui ont attiré plus de 1,5 million de participants. Le parc a accueilli des événements importants de grande envergure, notamment *Ottawa accueille le monde*, les activités du Festival canadien des tulipes, ainsi que les installations de divertissement des amateurs pour deux grands événements sportifs, soit la 105^e Coupe Grey de la LCF et la Classique 100 de la LNH. Dans le même temps, les événements récurrents comme le Marché des producteurs fermiers d'Ottawa ont continué de susciter l'intérêt sur l'ensemble du territoire de la Ville et ont connu une croissance constante. Le parc urbain est toujours un site recherché pour les festivals, les événements et les fêtes communautaires, les activités récréatives, ainsi que les événements privés et institutionnels.

CONTEXTE

Le 10 octobre 2012, le Conseil municipal a approuvé la version officielle du Plan de partenariat du parc Lansdowne (ACS2012-PAI-INF-0010 et ACS2012-CMR-LEG-0002). Le présent rapport donne suite à la directive du Conseil et aux obligations d'établir des comptes rendus dans le cadre des conventions du Plan de partenariat du parc Lansdowne. Ce rapport fait également le point sur les activités du Plan de partenariat du parc Lansdowne (PPPL).

Le PPPL, dans la version approuvée par le Conseil municipal le 10 octobre 2012, prévoit une société en commandite principale, constituée en vertu des lois du Manitoba, afin de limiter la responsabilité de la Ville et de l'Ottawa Sports and Entertainment Group (OSEG) en vertu des lois.

Le PPPL prévoit aussi des sociétés commanditaires pour chacun des volets du PPPL, à savoir : 1) le stade; 2) le commerce de détail; 3) l'équipe de la LCF; et 4) l'équipe de hockey des 67 d'Ottawa. La Ville est partie à la convention unanime des actionnaires de la société en commandite principale et de chacune des sociétés commanditaires des volets évoquées ci-dessus pour l'application des dispositions de chaque convention. Toutes ces conventions ont été versées au dossier auprès du greffier municipal et avocat général lorsque le Conseil municipal a approuvé les conventions officielles du PPPL et la version officielle du PPPL le 10 octobre 2012.

EXPOSÉ

L'objectif du présent rapport consiste à répondre aux exigences relatives aux comptes rendus à déposer en vertu des conventions se rapportant au PPPL et aux directives du Conseil, dont la synthèse des pouvoirs délégués exercés par le directeur municipal, le greffier municipal et avocat général et la trésorière de la Ville pour la période écoulée depuis le troisième trimestre de 2017, au compte rendu de l'assemblée tenue le 27 septembre 2018 par la société en commandite principale du parc Lansdowne et des assemblées tenues le 27 septembre 2018 par les parties aux conventions unanimes des actionnaires, ainsi qu'au compte rendu sur les activités du Plan de partenariat du parc Lansdowne pour l'année écoulée.

Le présent rapport et ses recommandations sont regroupés dans les trois sections ci-après :

Section 1 : Synthèse des pouvoirs délégués

Section 2 : Compte rendu de l'assemblée tenue le 27 septembre 2018 par la société en commandite principale du parc Lansdowne et des assemblées tenues le 27 septembre 2018 par les parties aux conventions unanimes des actionnaires

Section 3 : Compte rendu sur les activités du partenariat public-privé Lansdowne

Section 1 : Synthèse des pouvoirs délégués

Depuis juillet 2017, à l'époque où le personnel de la Ville a présenté son dernier compte rendu sur l'exercice des pouvoirs délégués dans le Rapport annuel du Plan de partenariat du parc Lansdowne (ACS2017-CMR-OCM-0001), les pouvoirs délégués ont été exercés dans un seul cas. On s'est entendu pour fixer au 31 mars chaque année la date de clôture de l'exercice financier de Lansdowne Master GPA Inc. et de chacune des sociétés commanditaires des volets du projet pour les motifs suivants :

- i. cette modification permet de tenir compte, dans les mêmes états financiers, de la plupart des saisons complètes du Rouge et Noir et des 67 d'Ottawa, à l'exception de quelques matchs éliminatoires potentiels;
- ii. cette modification permet d'harmoniser avec la durée de l'exercice financier les contrats portant sur les revenus de commandites, dont les durées sont normalement comprises entre le 1^{er} avril et le 31 mars de l'année suivante;
- iii. opérationnellement, les trois derniers mois de l'année civile sont les plus chargés pour les matchs de l'équipe et pour d'autres événements; en fixant au 31 mars les processus de clôture de l'exercice budgétaire et de l'exercice financier (préparation des états financiers), on pourrait optimiser l'affectation des ressources dans les mois correspondants.

Section 2 : Compte rendu de l'assemblée tenue le 27 septembre 2018 par la société en commandite principale du parc Lansdowne et des assemblées tenues le 27 septembre 2018 par les parties aux conventions unanimes des actionnaires

Dans le cadre du Plan de partenariat du parc Lansdowne, on a constitué la société en commandite principale, dont la Ville et l'Ottawa Sports and Entertainment Group (OSEG) sont les commanditaires et dont Lansdowne Master GP Inc. est l'associé commandité.

La convention de la société en commandite principale, conclue le 12 octobre 2012, prévoit que l'associé commandité doit préparer les états financiers vérifiés de chaque exercice financier, ainsi que l'état des résultats et le bilan non vérifiés à la fin de chaque trimestre de l'exercice.

Conformément au rôle que joue le Conseil municipal par rapport à d'autres entités dans lesquelles la Ville a une participation officielle (Hydro Ottawa et la Société de logement communautaire d'Ottawa, entre autres), son rôle par rapport à la société en commandite principale et aux associés commanditaires des volets du projet est limité dans sa portée.

Le Conseil, représenté par le directeur municipal, ne peut pas diriger les activités commerciales courantes. Par contre, le Conseil doit s'acquitter d'un certain nombre d'obligations : il doit notamment participer aux assemblées annuelles, en se faisant représenter par le directeur municipal, et approuver les états financiers annuels et la nomination des vérificateurs de la société en commandite principale.

Assemblées annuelles de la société en commandite principale du parc Lansdowne et des parties aux conventions unanimes des actionnaires du PPPL

Les assemblées de la société en commandite principale du PPPL et des parties aux conventions unanimes des actionnaires du PPPL ont eu lieu le 27 septembre 2018 à l'hôtel de ville, dans la salle de conférence du directeur municipal.

À chacune de ces deux assemblées, la Ville était représentée par le directeur municipal et la trésorière municipale. L'Ottawa Sports and Entertainment Group (OSEG) était représenté, à chacune de ces deux réunions, par Roger Greenberg, président du Conseil délégué et associé directeur, et par Mark Goudie, président et chef de la direction.

La Ville était représentée, à chacune de ces deux assemblées, par le directeur municipal et par la trésorière municipale. L'Ottawa Sports and Entertainment Group était pour sa part représenté, à chacune de ces deux assemblées, par Roger Greenberg, directeur général et associé directeur, et par Mark Goudie, président et chef de la direction.

L'associé commandité de la société en commandite principale du parc Lansdowne et les associés commandités des quatre sociétés commanditaires des volets du projet

étaient représentés, à chacune de ces deux assemblées, par Mark Goudie, président et chef de la direction des sociétés commanditaires des volets du projet, et par David Porter, vice-président principal, Finances et technologie.

L'assemblée annuelle des parties membres de la société en commandite principale du parc Lansdowne a essentiellement porté sur les résultats financiers pour la période terminée le 31 décembre 2017. Cette assemblée a également permis de présenter un exposé du budget de fonctionnement 2018 et un exposé des états pro forma révisés pour le système financier fermé sur une période de 30 ans (structure en cascade en vertu du PPPL) et de faire la lumière sur des questions importantes et sur d'autres points.

La deuxième assemblée, soit l'assemblée annuelle des parties aux conventions unanimes des actionnaires du PPPL, s'est enchaînée aussitôt après la levée de la première assemblée évoquée ci-dessus et a consisté à tenir une série de « sous-assemblées » se rapportant à chacun des associés commanditaires des volets du projet, à savoir : 1) le stade; 2) le commerce de détail; 3) l'équipe de la Ligue canadienne de football (LCF); et 4) l'équipe de hockey des 67 d'Ottawa; y ont également participé, les parties à la convention unanime des actionnaires de chacune des sociétés commanditaires des volets du projet.

Au total, sept (7) décisions ont été adoptées par la Ville et l'OSEG pendant ces deux assemblées. Ces décisions se rapportaient à l'adoption et à l'approbation des états financiers vérifiés de la société en commandite principale du parc Lansdowne pour la période terminée le 31 décembre 2017, à l'adoption et à l'approbation des états financiers des quatre sociétés commanditaires des volets du projet, à la nomination de KPMG à titre de vérificateur de la société en commandite principale du parc Lansdowne et à la fixation, au 31 mars chaque année, de la date de clôture de l'exercice financier de Lansdowne Master GPA Inc. et de chacune des sociétés commanditaires des volets du projet. Cette nouvelle date de clôture de l'exercice financier cadre avec la date de clôture de la plupart des sociétés et donne un meilleur délai, suivant la fin de la saison de la LCF, pour préparer les états financiers annuels

À l'assemblée de la société en commandite principale du parc Lansdowne, tenue le 27 septembre 2018, l'associé commandité a présenté les états financiers de l'exercice terminé le 31 décembre 2017. La Ville a pris connaissance de ces états financiers et les

a approuvés; ces états financiers ont été versés au dossier auprès du Bureau du greffier municipal.

À l'assemblée des porteurs de parts du 27 septembre 2018, l'associé commandité a déposé un rapport pro forma révisé, qui faisait état des résultats depuis le début de l'année et qui actualisait les hypothèses établies d'après les résultats techniques et les transactions projetées connues ou prévues.

Le rapport pro forma à jour de 2018 fait état d'une réduction à néant des distributions en cascade à verser à la Ville pour la projection de 30 ans, ce qui est comparable aux projections pro forma de 2015. Le redressement de la distribution en cascade est essentiellement le résultat de la baisse des projections de recettes globales par rapport aux recettes projetées dans le rapport pro forma de 2017; les distributions à consacrer au Fonds du cycle de vie, afin de préserver les actifs de la Ville, ne sont pas redressées.

Section 3 : Compte rendu des activités du partenariat public-privé Lansdowne

Le plan de programmation du parc Lansdowne est concerté dans le cadre d'un dialogue permanent entre l'OSEG et le personnel de la Ville et est élaboré pour étayer sa vocation de lieu de rassemblement accessible de grande envergure. L'OSEG exploite le stade, l'aréna et le garage de stationnement, en plus d'être responsable du domaine public pour l'ensemble des volets du commerce de détail et de l'ensemble résidentiel du site. Afin d'assurer l'uniformité dans l'application des normes et dans la réalisation des économies d'échelle, la Ville continue de profiter de la convention d'entretien conclue avec l'OSEG pour le parc urbain du site.

Aperçu du compte rendu de l'OSEG

La Coupe Grey et la Classique 100 de la LNH à la fin de 2017 ont marqué officiellement l'achèvement de la phase du « lancement » du nouveau parc Lansdowne. Comme le prévoyait le Plan de partenariat du parc Lansdowne mis au point par la Ville d'Ottawa (la Ville) et l'OSEG, le parc Lansdowne a continué de se développer pour devenir l'une des toutes premières destinations incontournables d'Ottawa et le premier projet au Canada à mériter la certification LEED de la phase 3 pour l'aménagement des quartiers du Green Building Council des États-Unis.

En 2017, le nombre de visiteurs du parc Lansdowne a progressé de 15 % par rapport à 2016 pour s'établir à 3,9 millions de personnes. Grâce aux festivités du 150^e anniversaire du Canada dans le cadre d'Ottawa 2017, les recettes de la commandite ont augmenté de 36 % pour se chiffrer à 69 M\$. Les initiatives de la Gestion de la demande en transport (GDT) sont restées aussi fructueuses, puisque les visiteurs ont continué de faire appel à OC Transpo pour se rendre à la Place TD et en revenir dans le cadre des événements. Les cibles des parts modales de la GDT pour l'utilisation des transports en commun et des navettes ont été atteintes rigoureusement ou largement dans toutes les catégories d'événements.

Après avoir remporté la Coupe Grey en 2016, le Rouge et Noir d'Ottawa a fait salle comble à chacun de ses matchs à domicile en 2017. Ottawa a été le siège national, à la Place TD et au parc Lansdowne, du match de la Coupe Grey en novembre 2017, et même si le Rouge et Noir n'a pas participé au match, qui a opposé les Argonauts de Toronto et les Stampeders de Calgary, la finale s'est déroulée dans un stade dont la capacité a été augmentée et qui a accueilli plus de 34 000 spectateurs et a été visionnée en direct à la télévision par plus de 10 millions de téléspectateurs. Cette finale a couronné le festival de la Coupe Grey, qui a été extrêmement fructueux, qui a attiré à Ottawa plus de 28 000 visiteurs et qui a produit des retombées économiques de plus de 76 M\$. Le match de hockey en plein air de la Classique 100 de la LNH, qui opposait les Sénateurs d'Ottawa et les Canadiens de Montréal, le match complémentaire en plein air de la Ligue canadienne de hockey (LCH) junior entre les 67 d'Ottawa et les Olympiques de Gatineau, le match de tennis de la Coupe Davis, les Championnats canadiens de patinage artistique et le spectacle de musique rock du stade, qui mettait en vedette le groupe Guns N' Roses, ont été les autres grands événements qui ont été organisés au parc Lansdowne en 2017 et qui ont braqué les projecteurs sur Ottawa à l'échelle nationale.

Le 67 et le Fury FC d'Ottawa ont tous comptabilisé une augmentation du nombre de spectateurs en 2017, dans l'année qui soulignait le 50^e anniversaire de l'ouverture de l'aréna et du complexe sportif nord du parc Lansdowne. La société a aussi organisé 90 autres événements, notamment des concerts dans l'aréna, des assemblées générales annuelles d'entreprises, ainsi que des matchs de hockey, de football et de soccer amateurs.

En 2017, la DGLCI de la Ville a également organisé, en partenariat avec la Place TD, de nombreux événements de grande et de moindre envergures au parc Lansdowne,

notamment les festivals de musique en plein air CityFolk et Escapade. Le Marché des producteurs fermiers d'Ottawa a aussi connu une fructueuse saison estivale et automnale, en plus d'organiser un marché hivernal au pavillon Aberdeen le dimanche.

Autres questions opérationnelles

Fondation de l'OSEG

C'est en 2017 qu'a été lancée la Fondation de l'OSEG, qui a pour mission d'être un catalyseur du changement social, en misant sur la puissance du sport pour améliorer le sort des enfants et des jeunes à Ottawa. La Fondation de l'OSEG a pour objectif de veiller à ce que tous les enfants et les jeunes d'Ottawa aient l'occasion de jouer, d'apprendre et de s'épanouir grâce au sport.

Commerce de détail

Le complexe du commerce de détail du parc Lansdowne, qui s'étend sur une superficie de 31 587 mètres carrés, a continué d'être loué à plus de 95 % en 2017. Tous les principaux locataires des établissements de vente au détail ont déclaré une hausse de leur chiffre d'affaires, puisque dans l'ensemble, le nombre de visites sur le site du parc Lansdowne a augmenté de 15 % sur un an pour s'inscrire à 3,9 millions en 2017. En 2018, la superficie louée à bail a augmenté pour s'établir à 98 % des locaux disponibles.

Immeubles en copropriété et résidences

Toutes les résidences des deux tours de logements en copropriété du parc Lansdowne et toutes les maisons en rangée de l'avenue Holmwood ont été vendues.

Tour de bureaux

La Tour de bureaux a été louée à plus de 70 % en 2017; il s'agit d'une amélioration de près de 20 % par rapport à 2016. La demande de locaux est restée stable, et la superficie louée à bail s'établit désormais à plus de 80 % de la capacité disponible.

Transport

En 2017, tous les objectifs de la GDT pour le parc Lansdowne ont été respectés rigoureusement ou largement : l'OSEG a continué de mener ses campagnes d'information sur le Parc-o-navettes, Prenez l'autobus et Parc-o-vélo pour tous les

grands événements. La part modale du transport en commun et des navettes s'est établie à 53 % pour les matchs du Rouge et Noir d'Ottawa (par rapport à la part modale cible révisée de 50 %-55 % pour 2011), et la part modale du transport en commun et des navettes pour la Coupe Grey s'est établie à 88 %, ce qui est nettement supérieur à l'objectif de 68 % fixé dans les prévisions approuvées par le Conseil municipal en 2011.

Synthèse des résultats financiers

Les résultats opérationnels de la société en commandite en 2017 font état d'une amélioration soutenue du chiffre d'affaires et de la rentabilité des opérations, ainsi que d'une réduction des pertes nettes.

En 2017 :

- le chiffre d'affaires a augmenté de 36 % ou de 18 M\$ par rapport à 2016 pour s'établir à 68 M\$. Sur cette augmentation, 11 M\$ ou 22 % sont attribuables à la Coupe Grey et au festival de la Coupe Grey; une part de 7 M\$ ou de 14 % de l'augmentation s'explique par la croissance organique produite grâce à une année très fructueuse pour le Rouge et Noir d'Ottawa, par l'amélioration soutenue des opérations de ventes au détail et par l'accroissement de la participation aux événements organisés à la Place TD;
- les revenus nets ou les bénéfices apportés par l'exploitation se sont améliorés de 5,8 M\$ pour s'inscrire à 8,5 M\$ (contre 2,7 M\$ en 2016). Le match et le festival de la Coupe Grey sont intervenus pour 3,5 M\$ dans cette augmentation, et le reste de l'amélioration, soit 3 M\$, s'explique par les autres activités récurrentes;
- après amortissement hors décaissement, intérêts et frais d'emprunt, la perte nette de la société en commandite s'est élevée à 7,9 M\$, ce qui représente une amélioration de 6,5 M\$ ou de 45 % par rapport à la perte nette de 14,4 M\$ en 2016.

Version à jour du plan sur 30 ans

Nous avons déjà annoncé que du point de vue financier, la société en commandite est aux prises avec une difficulté financière de taille, soit l'importance du capital qu'il a fallu mobiliser pour terminer le projet de construction et de réaménagement, dont la construction de locaux des établissements de vente au détail et le réaménagement du complexe de l'aréna et du stade nord, construit il y a 50 ans. En outre, des

améliorations technologiques non planifiées ont obligé à investir 10 M\$ en capital supplémentaire.

Ces coûts ont été financés par l'OSEG sans que la Ville d'Ottawa ait à apporter de financement supplémentaire. À la fin de 2017, l'OSEG a versé 123 M\$ à la Société en commandite du parc Lansdowne. Dans la version à jour de son plan sur 30 ans, cette somme devrait augmenter pour s'établir à 141 M\$ contre 56 M\$ dans le plan initial de 2012.

(en millions \$)	Résultats pro forma à jour 2017	Résultats pro forma du projet 2012	Supplément
Capital-actions initial	30	30	-
Capital-actions supplémentaire :			
Financement jusqu'à la fin de 2017	93	26	67
À partir de 2018	18		18
	<u>111</u>	<u>26</u>	<u>85</u>
TOTAL	141	56	85

Selon la version à jour du rapport pro forma sur 30 ans, les partenaires de l'OSEG ne devraient pas se faire rembourser la somme de 102 M\$ à même ce financement, et la Ville ne devrait pas toucher non plus 62 M\$ au titre des intérêts courus sur sa participation de 24 M\$ aux « capitaux propres réputés » hors trésorerie.

À la fin de la phase de son lancement en 2018, l'OSEG a amorcé un vaste examen stratégique et a commencé à élaborer un plan stratégique à long terme à jour pour la Société en commandite du parc Lansdowne. Les travaux se poursuivent et s'étendent à de nouvelles initiatives destinées à stabiliser les résultats des distributions en cascade. On est aussi en train d'évaluer des initiatives à plus long terme et de plus vaste envergure, qui permettront d'accroître le nombre de visiteurs du parc Lansdowne, d'établir une programmation supplémentaire et d'améliorer les rendements en cascade pour l'OSEG comme pour la Ville; ces initiatives feront partie de cet examen stratégique.

L'OSEG s'attend à soumettre à la Ville, d'ici au 30 juin 2019, des recommandations sur les améliorations à apporter à la Société en commandite et au parc Lansdowne.

Conclusion

L'année 2017, marquée par une croissance soutenue, a été florissante pour le parc Lansdowne, puisque la Société en commandite a terminé sa phase de lancement et a mené à bien toutes ses activités. Il s'agissait de l'année des fêtes du 150^e anniversaire du Canada, et le parc Lansdowne a été au cœur des festivités, puisqu'on y a organisé plus de 100 événements, dont deux des plus importants dans les annales du site. En 2017, près de 3,9 millions de personnes ont visité le parc Lansdowne, qui a continué de se développer pour devenir la première destination de la Ville pour les manifestations et les activités sportives, les spectacles et les autres activités culturelles sur scène.

Compte rendu de la Direction générale des loisirs, de la culture et des installations

Pour la période de compte rendu comprise entre juillet 2017 et mai 2018, le parc Lansdowne a été un établissement de prédilection pour les activités organisées en 2017 afin de souligner le 150^e anniversaire du Canada dans la capitale nationale. Le parc urbain a joué un rôle prépondérant dans l'organisation d'événements d'envergure comme *Ottawa accueille le monde* et les festivités de la Coupe Grey et de la Classique 100 de la LNH.

Pendant la période de compte rendu, le parc urbain a été la scène de 181 événements locatifs, qui ont attiré environ 1,5 million de participants¹ et produit des recettes de plus de 462 k\$. Le site a continué de jouer un rôle prépondérant dans la stratégie menée par la Ville et Tourisme Ottawa afin d'attirer à Ottawa les événements qui viennent promouvoir l'économie locale et dynamiser la vie urbaine. Le parc urbain offrait également un ensemble de programmes récréatifs et culturels sur inscription, en plus de différentes activités participatives gratuites et sans réservation.

Alors qu'on s'attendait à une moins grande effervescence en 2018 dans la foulée du 150^e anniversaire du Canada en 2017, on n'a pas constaté de baisse de l'activité. Le tableau 1 indique que les activités locatives du parc ont continué d'augmenter pendant les trois derniers exercices.

Tableau 1 : Nombre d'activités organisées dans le parc urbain

¹ L'estimation de la fréquentation des événements locatifs énumérés dans le présent rapport se fonde sur une estimation proactive déposée par l'organisme locateur. La Ville n'a pas les ressources permettant de confirmer la fréquentation réelle de chaque événement.

Année de programmation (du 1 ^{er} juin au 31 mai)	Nombre de réservations
2015-2016	144
2016-2017	177
2017-2018	181

Partenariats

Le partenariat qui réunit la Ville d'Ottawa et l'OSEG a été essentiel au succès des événements organisés dans le parc urbain. Outre l'étroite collaboration qui permet d'assurer les opérations courantes sur le site, la Ville et l'OSEG travaillent en étroite collaboration pour résoudre certaines difficultés recensées sur le site dans les premières années de l'exploitation. Essentiellement, en 2017, les deux parties ont pu cerner et résoudre les problèmes en suspens d'approvisionnement en eau et de mesure de la consommation du site. On a analysé le système de distribution de l'eau, puis cerné et corrigé les lacunes dans l'approvisionnement et la mesure voulue de la consommation, pour s'assurer de produire la pression d'eau nécessaire et de suivre fidèlement la consommation.

De plus, la direction générale de la Ville continue de collaborer à la gestion de la circulation créée par l'achalandage, les services de transport et de navettage publics, les communications, les services d'urgence et les services de police pour les grands événements et les jours des matchs. Quatre des 181 événements qui ont eu lieu pendant la période de compte rendu ont obligé la Ville à gérer la demande créée par l'achalandage.

En novembre 2017, le vérificateur général a mené une mission de vérification afin de savoir si les conventions qui régissent le Plan de partenariat du parc Lansdowne étaient gérées avec efficacité et efficience. Le vérificateur général a formulé 17 recommandations, que la direction a adoptées et dont 14 sont déjà mises en œuvre. Le personnel de la Ville continue de mettre au point certains processus internes et externes afin d'assurer l'efficience dans la surveillance du succès et de la durabilité du site.

Location des installations

Dans la période comprise entre juin 2017 et mai 2018, les installations du parc urbain ont permis d'accueillir 181 événements organisés par des groupes communautaires et privés dans le cadre de contrats de location. Parmi ces événements, 142, soit 78 %, s'adressaient au grand public, qui y avait accès gratuitement ou en acquittant des droits d'entrée, alors que les 39 autres événements étaient privés (mariages et événements institutionnels). Ces événements ont permis de dégager des recettes de 462 k\$ et d'attirer des foules estimées à plus de 1,5 million de participants. Le succès de ces événements a donné lieu à 52 réservations répétées en 2018.

Ont fait partie des événements de grande et de moindre envergures en 2017, le festival des fêtes de la veille du Jour de l'an Hogmany de la Société écossaise d'Ottawa, le festival CityFolk, le Festival canadien des tulipes, le Brewfest, le Startupfest, l'Impact Wrestling, le festival de musique Escapade, le Marcheton Wiggle Waggle, l'événement Illumine la nuit, le Sugar Lumberfest et eSAX. En outre, les marchés aux puces mensuels 613Flea ont attiré des milliers de personnes sur le site, où 120 commerçants proposaient un large éventail de biens, des objets d'artisanat confectionnés à la main et des objets anciens.

Une partie du rôle de la Ville consiste à assurer la régie à long terme du parc Lansdowne : essentiellement, il s'agit de s'assurer que les terrains sont remis comme il se doit en état après les grands événements. Ce rôle a constitué une part importante des négociations avec l'OSEG en ce qui a trait à l'aménagement d'estrades supplémentaires pour la Coupe Grey ainsi que dans la foulée de la Classique 100 de la LNH, dans le cadre de laquelle la Ville a travaillé avec diligence pour veiller à surveiller et à corriger comme il se doit les problèmes opérationnels, environnementaux et logistiques.

Les rubriques ci-après portent essentiellement sur six grands événements qui ont eu lieu dans le parc urbain pendant la période de compte rendu, à savoir *Ottawa accueille le monde*, la Coupe Grey, la Classique 100 de la LNH, le Marché des producteurs fermiers d'Ottawa, le Festival canadien des tulipes et le Festival CityFolk.

Ottawa accueille le monde

Cet événement, qui met en lumière la situation exceptionnelle d'Ottawa comme centre diplomatique du Canada, est venu enrichir les fêtes de 2017 : on avait invité les ambassades locales à mettre en vitrine leur pays et leur culture pendant les journées qui leur ont été expressément réservées. Quarante-trois ambassades ont participé à ce programme et ont utilisé ingénieusement le pavillon Aberdeen et l'Édifice de l'horticulture pour mettre en vitrine la gastronomie, le commerce, le tourisme, l'éducation, la danse, la musique et la culture de leur pays. En outre, un événement de lancement et un événement de clôture étaient prévus au programme, en plus de cinq événements réunissant en partenariat différentes ambassades. Ces journées spéciales ont attiré plus de 232 000 participants. Certaines ambassades, comme celles du Mexique, de l'Égypte, de l'Indonésie et de la Chine, ont chacune attiré plus de 14 000 personnes à l'occasion de leurs événements et dans le cadre de festivités qui se sont étendues sur plusieurs jours. L'entrée à ces événements était gratuite, et les commentaires des participants et des médias ont été très élogieux.

105^e Festival de la Coupe Grey

En prévision du coup d'envoi du match de championnat du 26 novembre 2017, la 105^e édition de la Coupe Grey de la LCF a été précédée de festivités qui se sont étendues sur une semaine au parc Lansdowne. La plupart des activités du festival de la Coupe Grey se sont déroulées dans les installations du parc urbain; on avait entre autres prévu une zone pour les enfants et pour des jeux en famille, des spectacles de musique, des divertissements familiaux, des entrevues avec les joueurs, des séances d'autographe et des concours. Ces activités ont attiré des légions de fervents amateurs dans le parc, pour souligner cet événement authentiquement canadien. Le pavillon Aberdeen a aussi été la scène officielle de la fête de l'équipe du Rouge et Noir d'Ottawa, qui s'est déroulée pendant trois jours; l'Édifice de l'horticulture s'est transformé en « Riderville » pendant deux journées complètes. Les festivités de la Coupe Grey ont attiré au parc Lansdowne environ 250 000 participants de la localité et de l'extérieur.

Festivités pour les amateurs dans le cadre de la Classique 100 de la LNH

Avant la mise en jeu, le 19 décembre 2017, du match de la Classique 100 de la LNH, des résidents et des visiteurs ont eu l'occasion de se rendre au pavillon Aberdeen et à la place Aberdeen, où ils ont pu participer à des concours, à des manifestations

spéciales, à des activités gastronomiques, à des attractions de hockey, visiter le camion-musée et le camion vidéo, faire un tour virtuel en Zamboni, admirer les portraits des 100 plus grands joueurs de la LNH et prendre part à une multitude d'autres événements destinés à mettre en lumière le hockey dans la localité. Dans l'ensemble, les activités (gratuites) de la Classique destinées aux amateurs ont réuni environ 33 500 participants dans le parc.

Marché des producteurs fermiers d'Ottawa

Pendant la période comprise entre mai 2017 et novembre 2017, le Marché des producteurs fermiers d'Ottawa (MPFO) s'est déroulé en plein air pendant 27 jours sur la place Aberdeen, en réunissant une moyenne de 70 commerçants par jour, en plus d'attirer au total une foule estimée à plus de 83 000 personnes, ce qui représente une augmentation de 5 % par rapport à l'année précédente. Le Marché de Noël du MPFO s'est tenu pendant cinq jours entre le 2 décembre et le 23 décembre 2017 et a attiré 19 000 visiteurs supplémentaires. Le Marché d'hiver du pavillon Aberdeen s'est déroulé pendant 19 jours entre novembre 2017 et avril 2018 et a attiré environ 21 000 personnes. On estime au total à plus de 123 000 visiteurs la fréquentation pendant les 51 jours du Marché.

Festival canadien des tulipes

Le Festival annuel canadien des tulipes, qui a lieu pendant tout le mois de mai, a donné lieu à plusieurs événements dans le parc en 2018. Pour souligner le thème du Festival — « Un monde de tulipes » — les résidents et les visiteurs ont été invités dans le pavillon Aberdeen et sur la Grande pelouse pour prendre part à des concours de compositions florales inspirées et participer à des activités d'artisanat et à des ateliers, tout en assistant à des spectacles de musique et autres.

Festivals CityFolk et Marvest

Le Festival CityFolk de 2017 a permis de présenter, pendant cinq jours, des concerts et des activités dans le parc urbain. CityFolk 2017 a attiré plus de 25 000 visiteurs sur le site, qui accueillait des grands noms comme les Philosopher Kings, Amanda Marshall, Fred Penner, Steve Earle & The Dukes, Ian Tyson et Kaleo, ainsi que de nombreux et prometteurs artistes locaux, dans le cadre des inventifs concerts du Marvest. À nouveau, grâce à ses installations, le site du parc urbain s'est révélé l'endroit idéal pour l'organisation de cet événement très populaire.

Programmation et animation

Depuis que le parc Lansdowne a rouvert ses portes il y a quatre ans, le rôle de la Ville n'a pas cessé d'évoluer. Bien qu'à l'origine, le personnel de la Ville ait été chargé des activités de programmation dans les zones du parc Lansdowne dont la Ville assure l'entretien, il est devenu évident, au fil du temps, que même si la Ville devait continuer d'offrir certains programmes au parc Lansdowne, le personnel pouvait jouer un rôle plus efficace dans l'animation, en offrant des locaux aux partenaires communautaires et privés pour animer les lieux et organiser des événements. Ces partenaires, qui apportent des compétences professionnelles et des idées nouvelles, peuvent attirer un public cible existant qui ne connaît peut-être pas encore le parc Lansdowne. Les résidents continuent d'être bien servis grâce à un ensemble varié d'activités offertes par les organisateurs d'événements, qui profitent à leur tour des installations plus vastes et de la plus grande capacité d'un site que le parc Lansdowne est en mesure de leur offrir.

En 2017-2018, la Ville a continué d'animer le parc urbain, en offrant 57 programmes et ateliers sur inscription, prévoyant aussi bien des activités de patinage à roulettes en famille qu'un programme de fabrication qui consiste à enseigner l'électronique et les techniques de la transformation, ou des programmes organisés grâce auxquels les enfants peuvent construire leurs propres structures de jeux à partir de pièces détachées. Pour répondre à la demande de la collectivité, le parc est également devenu, pour une deuxième année d'affilée, une destination pour les excursions organisées dans le cadre des camps d'été, en accueillant plus de 650 enfants durant l'été de 2017. En outre, plus de 1 000 élèves de différentes circonscriptions scolaires ont visité le parc urbain en 2017 et ont participé à différentes activités et à divers programmes offerts dans le cadre d'un ensemble-destination aux établissements scolaires de la localité.

Outre la programmation officielle, la Ville a organisé au parc Lansdowne un certain nombre d'événements, par exemple, le Petit-déjeuner du maire à l'occasion de la fête du Canada, des séances spéciales de formation pour les Services des incendies d'Ottawa à Aberdeen et des événements soulignant le jour des Franco-Ontariens et des Franco-Ontariennes.

En 2017, le personnel de la Ville a également animé, selon la formule des portes ouvertes, un large éventail d'événements gratuits, qui offraient un choix attrayant d'activités amusantes en famille, par exemple le Yoga à la pleine lune, l'Astronomie de

trottoir, l'Atelier du mercredi (activités artisanales thématiques) et la Série de spectacles d'été. Pendant la période comprise entre juin 2017 et mai 2018, plus de 100 programmes, événements et expositions ont été offerts gratuitement dans le parc et ont attiré plus de 24 000 participants.

Voici les faits saillants de la programmation pour la période de compte rendu :

- La troisième édition annuelle de la Course de citrouilles : cet événement, organisé sur le thème de l'Halloween, permet aux participants de concevoir, de décorer et de conduire des bolides de course en forme de citrouille. Il a attiré environ 1 400 participants sur le site. Pour souligner l'Halloween, les détaillants du parc Lansdowne ont également participé à la saison de l'épouvante sur les sites « friandises ou bêtises ».
- Le populaire programme du Ciné-parc s'est poursuivi en 2017 et a permis de présenter huit films gratuits en plein air. La section locale 503 du SCFP a continué de commanditer généreusement le grand écran de cinéma gonflable, le matériel audiovisuel utilisé pour la présentation des films ainsi que les frais de personnel du programme. Plus de 800 clients de tous les groupes d'âge ont visionné les films.
- Le Bal de Neige au parc Lansdowne : La Ville a enrichi les festivités du Bal de Neige de 2018 en offrant des programmes et des événements dans le parc. Le programme des activités de Snowmania prévoyait des ateliers de confection de lanternes pour l'éclairage du jardin d'hiver, le Défi Snowmania, les activités de patinage à roulettes dans le pavillon Aberdeen et le visionnement de films en plein air, organisés par la Galerie d'art d'Ottawa. Ces événements ont été bien accueillis et ont attiré des participants en grand nombre. Les activités du Bal de Neige au parc Lansdowne ont attiré plus de 1 300 participants.
- Le programme de Noël au parc Lansdowne prévoyait des chants de Noël, des promenades en traineau, des rendez-vous avec le père Noël et un marché d'hiver; l'événement a continué de faire du site une destination pour la période des fêtes, en attirant entre 1 500 et 1 600 participants. L'événement a été couronné par la mise en lumière de l'arbre de Noël de 15 mètres de haut devant le pavillon Aberdeen, ainsi que par différentes activités en partenariat avec l'OSEG et le MPFO.
- La patinoire réfrigérée en plein air, ouverte pendant une durée totale de 133 jours à partir du début de décembre jusqu'à la mi-avril, a été massivement fréquentée par

les patineurs. Pendant la morte-saison, le terrain de la patinoire devient un site populaire pour le basketball improvisé, la planche à roulettes et le patin à roues alignées.

Améliorations apportées au site

À l'été 2017, la Ville et l'OSEG ont travaillé en partenariat à l'installation d'un tableau de messages électroniques à l'entrée de la promenade Reine-Élisabeth du parc; ce tableau constituait un moyen attrayant, pratique et efficace de promouvoir les activités qui se déroulent sur le site.

À l'automne 2017, dans le cadre des festivités d'*Ottawa accueille le monde* pour la Semaine culturelle de Beijing, deux sculptures de mascotte ont été installées non loin de l'Édifice de l'horticulture. Ces sculptures, installées en permanence sur le site, constituent un attrait pour les visiteurs du parc.

Au printemps 2018, une distributrice de billets de stationnement a été installée pour promouvoir le stationnement de courte durée sur la chaussée de la boucle d'autobus non loin de la patinoire. Il s'agissait auparavant d'une zone dans laquelle il était interdit de stationner; cette initiative a permis d'aménager neuf places de stationnement dans le voisinage immédiat des agréments du parc urbain. Au cours du premier mois complet d'exploitation, soit juin 2018, cette distributrice a permis de comptabiliser 571 opérations de stationnement sur la chaussée de la boucle d'autobus.

Au printemps 2018, on a aussi réinstallé l'œuvre d'art *Surfaces en mouvement*, qui avait été enlevée afin d'aménager des estrades supplémentaires pour la Coupe Grey et pour la Classique 100 de la LNH. Puisqu'il fallait enlever temporairement et réinstaller la structure de métal et l'éclairage électroluminescent (DEL), on a profité de l'occasion pour corriger, dans l'installation d'origine, des problèmes d'électricité qui avaient donné lieu à des durées prolongées au cours desquelles l'écran de l'œuvre d'art n'était pas opérationnel. La nouvelle conduite électrique permet d'assurer une alimentation plus durable et mieux protégée contre les intempéries.

Résultats financiers

Le tableau ci-après fait état des résultats financiers pour l'exercice 2017. La Ville a prévu des crédits nets de 1,7 M\$ pour la programmation et l'entretien du parc. Comme dans les exercices financiers précédents, il y a toujours des écarts entre les dépenses

et les recettes budgétées et réelles. Les dépenses réelles continuent d'être inférieures aux dépenses budgétées; il en va de même des recettes réelles et des recettes budgétées. Ces écarts s'expliquent essentiellement par le budget d'origine, qui est établi pour le site sans qu'il y ait de point de repère fiable pour chiffrer les besoins financiers, et par l'évolution des activités depuis l'ouverture.

Dans l'ensemble, les coûts de fonctionnement nets du parc sont toujours inférieurs aux coûts de fonctionnement nets budgétés. En 2017, les recettes ont progressé d'un peu moins de 8 %, en raison de l'accroissement de la popularité du site et de l'augmentation des revenus locatifs. La hausse des dépenses est essentiellement attribuable à l'augmentation de la rémunération, qui tient compte de l'accroissement des activités sur le site, ainsi qu'aux investissements consacrés à l'équipement et aux agréments du site pour mieux servir les visiteurs.

On apportera des redressements au budget pour mieux harmoniser les provisions budgétaires avec les résultats réels lorsqu'on aura établi rigoureusement l'évolution des dépenses et des recettes.

		Dépenses		Recettes	Résultat net
2016	<i>Budget</i>	2 309 278	-	615 000	1 694 278
	Résultat réel	1 635 635	-	501 074	1 134 561
2017	<i>Budget</i>	2 351 601	-	615 000	1 736 601
	Résultat réel	1 933 751	-	540 765	1 392 986

RÉPERCUSSIONS SUR LES ZONES RURALES

L'approbation du présent rapport n'a pas de répercussions précises sur les zones rurales. Le Marché des producteurs fermiers d'Ottawa exploite un marché agricole dans le parc urbain dans le cadre d'un permis d'occupation et permet d'appuyer des producteurs des zones rurales dans cette initiative.

CONSULTATION

Des assemblées de consultation continues avec les intervenants de la collectivité et du site ont eu lieu à intervalles réguliers en présence du comité de travail qui a siégé

jusqu'à l'automne 2018 et qui avait été mis sur pied par David Chernushenko, ancien conseiller municipal; les assemblées mensuelles ont également eu lieu avec le personnel de la Ville ainsi qu'avec le représentant de l'OSEG et du Marché des producteurs fermiers d'Ottawa.

COMMENTAIRES DES CONSEILLERS MUNICIPAUX

Quartier de la capitale 17 – Shawn Ménard, conseiller municipal, a été mis au courant de ce rapport.

RÉPERCUSSIONS JURIDIQUES

La lecture du rapport à titre d'information n'a aucune incidence juridique. Le personnel de la Ville est tenu de rendre compte de l'exercice des pouvoirs délégués dans le cadre du Plan de partenariat du parc Lansdowne.

RÉPERCUSSIONS SUR LE PLAN DE LA GESTION DES RISQUES

Les incidences sur les risques ont été recensées et sont maîtrisées conformément aux modalités exposées dans le présent rapport.

RÉPERCUSSIONS SUR LA GESTION DES BIENS

Le mandat de l'exercice 2018-2019 permettra de donner la priorité à plusieurs éléments essentiels :

- la définition de la portée et l'estimation des investissements à consacrer aux immobilisations pendant tout le cycle de la durée utile du parc au pavillon Aberdeen, notamment les réparations de la toiture;
- le renouvellement de la Convention de gestion de la propriété du parc urbain avec l'OSEG, qui arrive à expiration en 2019.

RÉPERCUSSIONS FINANCIÈRES

Le Plan de partenariat du parc Lansdowne (PPPL) se fonde sur un « système financier fermé » qui comptabilise les dépenses en immobilisations et les contributions adoptées par la Ville et par l'OSEG, ainsi que la trésorerie apportée par les opérations pour justifier les sommes à répartir éventuellement parmi les partenaires. Dans le cadre de ce système fermé, l'OSEG est responsable des déficits auxquels peuvent donner lieu

les opérations. La distribution ultérieure des liquidités nettes supplémentaires se fonde sur la structure de distribution en cascade suivante : la contribution au Fonds du cycle de vie permet à la Ville et à l'OSEG de réaliser un rendement (non capitalisé) de 8 % sur les fonds propres, un rendement sur les fonds propres supplémentaires de l'OSEG, un rendement sur les fonds propres de la Ville et de l'OSEG, un rendement sur les fonds propres réputés et apportés par la Ville, et enfin, un partage en parts égales des liquidités nettes résiduelles entre la Ville et l'OSEG.

Le Rapport annuel sur le Plan de partenariat du parc Lansdowne (ACS2017-CMR-OCM-0001), daté du 12 juillet 2017, constitue la mise à jour financière des projections (pro forma) sur 30 ans. Le rapport pro forma a été mis à jour pour tenir compte des hypothèses financières les plus récentes et de leur incidence sur les rendements prévus pour la Ville et l'OSEG dans la période comprise entre 2012 et 2044.

À l'assemblée tenue le 27 septembre 2018 par les porteurs de parts, l'associé commandité a présenté un rapport pro forma révisé, qui fait état des résultats à ce jour et qui met à jour les hypothèses d'après les résultats techniques et les transactions projetées connues ou prévues.

Le rapport pro forma révisé pour 2018 fait état d'une diminution globale de 59,8 M\$ dans les distributions en cascade sur la durée de 30 ans par rapport à la somme projetée dans le rapport pro forma de 2017 (d'après les résultats de 2016), essentiellement en raison d'un redressement plus prudent des recettes projetées. Ces projections sont toutefois soumises, chaque année, à des variations, puisqu'elles sont mises au point pour mieux tenir compte des tendances. La distribution globale projetée de 448,3 M\$ se chiffre en fait à 134 M\$, soit 57 %, de plus que la projection originelle de 314,3 M\$ en 2012. Toutefois, compte tenu du surcoût prévu de 84 M\$ pour ce projet, qui sera intégralement financé par l'OSEG, une plus grande proportion des distributions en cascade servira à rembourser cette participation financière supplémentaire (y compris le rendement sur cette participation). On ne s'attend donc pas à rembourser à l'OSEG un total de 102 M\$ pour les fonds apportés. En outre, selon les projections révisées, la Ville ne toucherait rien pour les rendements courus sur ces « capitaux propres réputés », qui totaliseront 62 M\$ d'ici 2044. Cette projection originelle, qui a été révisée en 2015 à la fin des travaux de construction, s'établissait même à 24,3 M\$ de moins que la projection actuelle. La projection révisée en 2015 ne prévoyait aucune distribution pour la Ville, conformément aux projections de 2018, et les

distributions à consacrer au Fonds du cycle de vie sont maintenues à 57,1 M\$, contre 58,5 M\$ dans la projection originelle.

Le tableau ci-après donne un aperçu des distributions en cascade pour l'OSEG et la Ville sur la durée de 30 ans du Plan, en dollars non indexés.

**Tableau 1 : Comparaison des distributions en cascade sur 30 ans
(en dollars non indexés)**

(en millions de \$)	Projection 2017	Projection 2018	Évolution (\$)
Synthèse des distributions en cascade			
N1 – Ajouts au Fonds du cycle de vie	64,2	57,1	(7,1)
N2 – OSEG – Rendement sur les capitaux propres	271,7	336,1	64,4
N2 – Ville d'Ottawa – Rendement sur les capitaux propres consacrés au financement*	-	-	-
N3 – OSEG – Rendement sur les capitaux propres supplémentaires	92,0	38,1	(53,9)
N4 – OSEG – Rendement sur les capitaux propres	47,0	17,0	(30,0)
N4 – Ville d'Ottawa – Rendement sur les capitaux propres*	-	-	-
N5 – Ville d'Ottawa – Rendement sur les capitaux propres réputés	33,2	-	(33,2)
N6 – OSEG – Part résiduelle	-	-	-
N6 – Ville d'Ottawa – Part résiduelle	-	-	-
Total	508,1	448,3	(59,8)

*Les capitaux propres consacrés par la Ville au financement sont nuls.

RÉPERCUSSIONS SUR L'ACCESSIBILITÉ

Ce rapport d'information n'a pas de répercussions sur l'accessibilité.

RÉPERCUSSIONS ENVIRONNEMENTALES

Ce rapport d'information n'a pas de répercussions environnementales.

RÉPERCUSSIONS TECHNOLOGIQUES

Ce rapport d'information n'a pas de répercussions technologiques.

PRIORITÉS DU MANDAT DU CONSEIL

Le Plan de partenariat du parc Lansdowne et l'initiative de revitalisation du parc se rapportent aux priorités stratégiques suivantes du Conseil :

Prospérité économique

Objectif : Promouvoir Ottawa – Le parc Lansdowne revitalisé constitue à Ottawa un lieu pour organiser des événements sportifs et culturels d'envergure.

Transports et mobilité

Objectif : Fournir et promouvoir des infrastructures favorisant la sécurité des déplacements — Un volet essentiel de la revitalisation du parc Lansdowne a consisté à élaborer et à mettre en œuvre un programme complet et dynamique de gestion de la demande en transport afin d'encourager et de promouvoir l'utilisation de moyens de transport écologiques pour les activités courantes et les événements.

Services environnementaux durables

Objectif : Réduire les coûts à long terme grâce à des investissements planifiés et au déploiement des stratégies de réacheminement et de conservation — La revitalisation du parc Lansdowne a considérablement amélioré l'écoulement des eaux de pluie dans le réseau de la Ville; elle a diminué le ruissellement des eaux pluviales et amélioré la qualité des eaux parasites déversées dans le canal Rideau; enfin, elle permet d'utiliser les eaux pluviales pour irriguer le site.

Communautés saines et bienveillantes

Objectif : Revitaliser les services récréatifs — La revitalisation du parc Lansdowne en a fait un espace urbain d'importance, qui est enraciné dans l'histoire des lieux. Le parc offre de nouvelles perspectives pour la tenue d'événements culturels et sportifs grâce à son stade réaménagé et à son grand parc urbain, qui peut accueillir des activités et être utilisé quotidiennement par la collectivité.

DOCUMENTS À L'APPUI (*déposé auprès du greffier municipal*)

Document 1 : Procès-verbal de l'assemblée tenue le 27 septembre 2018 par la société en commandite principale du parc Lansdowne.

Document 2 : Procès-verbal des assemblées tenues le 27 septembre 2018 par les parties aux conventions unanimes des actionnaires.

SUITE À DONNER

Le personnel donnera suite à toutes les directives que donnera le Conseil en prenant connaissance de ce rapport.

Le personnel soumettra tous les ans un rapport sur le partenariat du parc Lansdowne conformément aux exigences relatives à la présentation des rapports.